|  |  |
| --- | --- |
|  **INSTITUTION GASNIER GUY - SAINTE BATHILDE****Ecole Primaire -** 1 rue Jean Véron - 77500 CHELLESTel : 01.64.72.43.50 - Email : ecole@ggsb77.fr**Collège Lycée -** 28 rue du Tir - 77500 CHELLESTel : 01.60.20.53.01 - Email : college.lycee@ggsb77.fr | **MODALITES D’INSCRIPTION**Année scolaire 2025/2026 |

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez inscrire votre enfant à Gasnier Guy - Sainte Bathilde, nous vous remercions pour la confiance que vous nous accordez.

Voici les modalités d’inscription pour la prochaine rentrée. Vous constaterez aisément que la procédure comporte plusieurs étapes qu’il est nécessaire de respecter rigoureusement, sans quoi le dossier de votre enfant sera rejeté.

Bien naturellement, notre service administratif se tiendra à votre disposition pour tout besoin d’aide exprimé.

**Étape 1 :**

Vous remplissez le dossier de pré-inscription en ligne (en cliquant sur le lien) en joignant les documents demandés : livret de famille, lettre de motivation, bulletins ou livrets d’évaluation. Une photo d’identité **uniquement pour l’inscription en primaire** est demandée.

**Étape 2 pour l’école Maternelle - Élémentaire :**

Si votre dossier est retenu, l’Assistante de Direction vous contactera afin de fixer un rendez-vous avec le Chef d’Etablissement qui vous présentera l’établissement et le projet éducatif.

Sur certains niveaux l’inscription à Gasnier Guy - Sainte Bathilde est soumise à des départs, compte tenu de notre organisation interne, les retours aux familles ne seront possibles qu’à partir du mois de mai 2025.

**Étape 2 pour le collège - lycée :**

Si votre dossier est retenu, vous recevrez une invitation pour participer à une réunion de présentation de l’établissement. Vous serez conviés, à la suite de cette réunion, à prendre un rendez-vous avec le Chef d’Etablissement ou la Responsable Pédagogique.

Sur certains niveaux, l’inscription à Gasnier Guy - Sainte Bathilde est soumise à des départs, compte tenu de notre organisation interne, les retours aux familles ne seront possibles qu’à partir des conseils de classe du 3ème trimestre.

**Étape 3 :**

Une fois le rendez-vous effectué et le dossier validé par le Chef d’Etablissement, vous recevrez un mail pour finaliser l’inscription de votre enfant via « école directe ». Cette étape devra être réalisée dans les 10 jours qui suivent le rendez-vous. Passé ce délai, la place sera attribuée à un autre élève.

Les renseignements et les documents demandés à chaque étape de l’inscription ne seront plus exigés par la suite.

Nous nous engageons à répondre à chaque famille quelle que soit l’issue de votre dossier.

En vous remerciant de votre souhait de nous rejoindre.

Bien cordialement,

C. BARAT L.GERVILLA

Chef d’Etablissement du 1er degré Chef d’Etablissement du 2ème degré.